

21 NOV. 2005

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTRÉALPAR MESSAGEUR

Le 21 novembre 2005

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec, H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Suivi administratif – Décision D-2005-178
Plan d'approvisionnement 2005-2014
Critère de fiabilité en énergie
Critère applicable aux approvisionnements fournis par le Producteur
Notre dossier : R000187 YF/NL

Chère consoeur,

La présente vous est transmise en suivi administratif du dossier R-3550-2004 concernant le Plan d'approvisionnement 2005-2014.

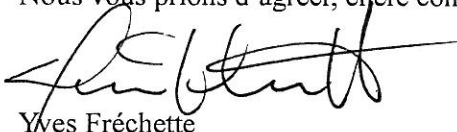
À sa décision D-2005-178 (p. 16), la Régie déclare ce qui suit :

« Par ailleurs, Hydro-Québec s'engage à réaliser des études visant à valider la méthode utilisée pour établir la moyenne historique des apports naturels d'eau et à valider l'écart des apports énergétiques annuels par rapport à la moyenne, associé à une probabilité de 2% sur des périodes de deux et quatre ans (déficits de 64 TWh sur deux ans et 98 TWh sur quatre ans). À cet égard, la Régie prend note qu'Hydro-Québec a demandé aux responsables de compléter ces études dès octobre 2005. Elle demande donc au Distributeur de lui déposer ces études dès qu'elles seront disponibles, en suivi administratif de la présente décision. »

(nous soulignons)

Vous trouverez ci-joint une correspondance de M. André Cauchon, Direction Planification et optimisation de la production, Hydro-Québec Production ainsi que les documents afférents, ce qui complète le suivi demandé par la Régie à cet égard.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

nm
PJ

Le 18 novembre 2005

M. André Cauchon
Directeur
Planif. et optimisation de la production
Hydro-Québec Production

75, boul. René-Lévesque Ouest
17^e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

Monsieur Daniel Richard
Directeur Approvisionnement en électricité
Hydro-Québec Distribution
75, boul. René-Lévesque Ouest, 22^e étage
Montréal (Québec), H2Z 1A4

**Objet: Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2005-2014 (R-3550-2004)
Décision D-2005-178, R-3550-2004**

Monsieur,

La présente donne suite à la lettre que M. Daniel Garant vous faisait parvenir le 14 mars dernier.

En 2005, Hydro-Québec Production a mandaté des experts pour valider la méthode utilisée afin d'établir la moyenne historique des apports énergétiques et déterminer si l'écart des apports énergétiques annuels, par rapport à la moyenne historique, associé à une probabilité de 2 % sur des périodes de deux ans et quatre ans (-64 TWh sur deux ans et -98 TWh sur quatre ans) est valable après avoir inclus les observations des années 2001 à 2004.

À cet effet, nous vous remettons, en trois exemplaires, les documents suivants:

- Mandat du comité d'experts 2005
- Conclusion d'Hydro-Québec Production – novembre 2005
- Analyse des apports énergétiques 1943-2004 d'Hydro-Québec, Peter Rasmussen, Ph.D., P. Eng, 26 août 2005
- Évaluation de la série d'apports énergétiques 1943-2004 d'Hydro-Québec, Michel Slivitzky et Anne-Catherine Favre, 2 novembre 2005
- Résumé du rapport technique sur l'évaluation de la série d'apports énergétiques 1943-2004 d'Hydro-Québec, Jean-François Angers, P. Stat, 31 octobre 2005; et Rapport sur l'évaluation de la série d'apports énergétiques 1943-2004 d'Hydro-Québec, Jean-François Angers, P. Stat, 31 octobre 2005.

Hydro-Québec Production maintient que la valeur moyenne de la chronique 1943-2004 représente le meilleur indicateur des apports énergétiques à long terme et que l'estimé des déficits cumulés d'apports énergétiques de 64 TWh sur deux ans et de 98 TWh sur quatre ans est encore valable. Ces rapports confirment que les critères de fiabilité utilisés par Hydro-Québec Production sont encore adéquats.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et vous prions de recevoir, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

André Cauchon

André Cauchon

AC/mfl

p.j.

c.c. : Richard Cacchione